

SECTION SPORTIVE HANDBALL

Labélisée par l'Education Nationale
Classes à horaires aménagés collège



COLLÈGE FRÉDÉRIC MISTRAL HANDBALL LUNEL MARSILLARGUES



NOM: Prénom:

Date de naissance:

École ou collège d'origine :

Classe à la rentrée 2022 :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Respect – Discipline – Investissement – Engagement



Présentation de la section sportive :

Depuis la rentrée scolaire 2019, un partenariat entre le **collège Frédéric Mistral** et le **HANDBALL LUNEL-MARSILLARGUES** a permis la création d'une section sportive Handball, agréée par l'Éducation nationale :

« Les sections sportives scolaires visent à favoriser l'épanouissement des élèves et à les conduire au plus haut niveau de leurs ambitions scolaires et sportives »

Elle offre aux élèves la possibilité de concilier études et activité sportive renforcée. Elle les valorise et contribue à leur épanouissement et à leur réussite scolaire à travers l'acquisition de compétences sportives mais aussi citoyennes.

Cette section a pour parrain honorifique **Rémi DESBONNET**, l'USAM Nîmes, formé au club de Montpellier et joueur de l'admission en section sportive s'effectue sur des critères doit être en mesure de concilier une pratique sportive plus problème.



gardien de but professionnel de l'équipe de France de Hand. **scolaires** et **sportifs**. L'élève intensive et une scolarité sans

Les élèves s'engagent à respecter les règles de fonctionnement de la section. Ils doivent montrer leur envie de progresser sans négliger les études. Le comportement doit être exemplaire.

La section sportive est sous la responsabilité d'un professeur d'éducation physique et sportive diplômé (**Entraîneur Interrégional et breveté d'état spécialité handball**) : **JALLET Fabien**.

Les élèves sont répartis en deux groupes :

-Un groupe **Benjamins/Benjamines** formé des 6èmes et 5èmes

-Un groupe **Minimes** formé des 4èmes et 3èmes

Chaque groupe aura **2h d'EPS** en plus dans son emploi du temps consacrées au Handball.

Une classe par niveau accueille les élèves de la section. D'autres élèves complètent la classe.

L'élève s'engage jusqu'à la 3^{ème}. Pas d'option latin possible.

Inscription à l'association sportive du collège et participation aux compétitions de l'UNSS obligatoires.

Le suivi scolaire des élèves est strict. Un bilan sur les résultats scolaires, le comportement au collège et à l'entraînement, est effectué à la fin de chaque semestre par le professeur responsable de la section, la direction du collège et l'entraîneur. Une suspension des entraînements peut être prononcée (de une à plusieurs semaines). L'élève est alors maintenu en étude au collège sur les horaires de la section.

L'exclusion définitive de la section peut également être prononcée.

Les élèves de la section bénéficient des mêmes dispositifs d'aide scolaire que leurs camarades.

L'entraînement :

L'entraînement est co-assuré par **Fabien JALLET** et par **Nicolas ESTEVE** (Responsable technique au club de Lunel (HBLM) et diplômé d'état (BPJEPS APT)). L'accent est mis sur le perfectionnement technique individuel et l'amélioration des principes de jeu. Les élèves doivent participer aux compétitions UNSS certains mercredis après-midi.

Les entraînements ont lieu au Gymnase **Le Hetet ou Brunel**. Le trajet aller est effectué avec M. Jallet ou M. Estève. L'appel est effectué et transmis à la Vie Scolaire qui informe les familles d'une absence éventuelle de l'élève. En aucun cas les élèves ne sont autorisés à se rendre seuls aux entraînements. Par contre les élèves sont libérés à 16h30 du gymnase LE HETET ou BRUNEL et rentrent par leurs propres moyens.

Toutes les absences devront être justifiées.

Les élèves sont tenus d'avoir un équipement adapté à la pratique du Handball notamment des chaussures indoor. La pratique en club n'est pas obligatoire mais fortement encouragée pour permettre une progression homogène du groupe.

CONDITIONS D'ADMISSION

CONDITIONS SPORTIVES :

Tous les candidats pour l'entrée en 6^{ème} doivent obligatoirement participer aux épreuves sportives (journée de détection).

DÉTECTION 6^{ème} mercredi 1^{er} juin 2022 au collège (plateaux sportifs) 13h30-15h00

Les joueurs devront impérativement se présenter munis de leur dossier et de leur équipement sportif. Les familles des candidats préviennent à l'avance **M. JALLET** de la participation de leur enfant à la détection (jalletfabien@yahoo.fr).

L'admission pour un élève de 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} se fera après entretien et étude du dossier scolaire et sportif.

Constitution du dossier :

- ✓ Remplir la « **fiche d'inscription Candidat** » jointe au dossier.
- ✓ Remplir la « **fiche joueur** » jointe au dossier.
- ✓ Remplir la « **fiche autorisation parentale** » jointe au dossier.
- ✓ Charte d'engagement scolaire et sportif signée
- ✓ Copie des **bulletins scolaires de l'année en cours**.
- ✓ Une enveloppe timbrée à votre adresse.
- ✓ Un chèque de **6 euros** pour les 6^{ème} et **20 euros** pour les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes} à l'ordre de « A.S. du collège Frédéric Mistral » (encaissé qu'en cas d'admission).



AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ

Demande de dérogation de la carte scolaire : les élèves concernés par une demande de dérogation doivent IMPERATIVEMENT se mettre en contact avec M. Jallet le plus tôt possible et avant le 22 avril 2022.

CONDITIONS SCOLAIRES :

Après la détection sportive, une commission composée du professeur responsable de la section et de l'équipe de direction, examine les résultats scolaires des années antérieures. Le comportement est également pris en compte.





Ce dossier contient des éléments d'information relatifs à une candidature à la section sportive handball du collège Frédéric Mistral pour l'année scolaire 2022/2023. Vous y trouverez une présentation du fonctionnement de la section et divers documents à remplir.

Aucun élève ne pourra être admis en section sportive handball sans avoir participé aux tests sportifs (journée de détection) et sans que son dossier scolaire ait été examiné par la commission (collège).

Informations complémentaires :

M. JALLET : jalletfabien@yahoo.fr